



Police

ZONE DE POLICE 5301 CENTRE ARDENNE RÉUNION DU CONSEIL DE POLICE DU 13-11-2019

ORDRE DU JOUR

1. Prestation de serment d'un nouveau membre du conseil de police
2. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente
3. Présentation et approbation du budget 2020
4. Prise d'acte de la situation de caisse
5. Remplacement systématique du personnel en 2020
6. Mode de passation d'un marché public d'achat de tenues motocyclistes
7. Mode de passation d'un marché public d'achat de tenues moniteur tir

A huis clos,

8. Ouverture d'une place vacante d'inspecteur principal chef de service pour la division enquêtes et recherches
9. Prise d'acte de la mise à la pension volontaire d'un membre du personnel

LISTE DES DECISIONS PRISES en séance publique

Le conseil à l'unanimité des membres présents,
en séance publique

1. reporte ce point à la prochaine réunion du conseil de police
2. approuve le procès-verbal de la réunion précédente
3. approuve le budget de la police locale, exercice ordinaire 2020 au montant de 13.908.568,63€ en recettes et de 13.908.568,63 € en dépenses avec un boni de 0 € et l'exercice extraordinaire 2020 au montant en recettes de 730 .000 € et en dépenses de 730.000 € avec un boni de 0 €.
4. prend acte de la situation de caisse au 30-09-2019
5. décide de remplacer systématiquement le personnel qui quitte la zone ou son affectation en 2020
6. décide de recourir au marché fédéral pour l'achat de 5 tenues motocyclistes au montant de 12.101,21 € TVAC
7. retire ce point de l'ordre du jour

La présente liste descriptive et le budget 2020 peuvent être consultés sur rendez-vous au secrétariat de la zone de police du 18 au 29 novembre 2020.

Ainsi publié dans les maisons communales de la zone de police et sur le site internet de la zone de police le 14 novembre 2019 conformément à la loi du 07.12.1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux.

Par le Collège de Police,

La Secrétaire,
Fabienne CULOT

Le Président,
Benoît LUTGEN